

Solidaires, Unitaires, Démocratiques

MANIFESTATION NATIONALE À PARIS LE

samedi 24 mars

13h30, place de la Bourse



59 Lesquin
LILLE PIC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 20 / 03 / 12

SOMMAIRE

- p 1 : Solidaires
- p 2 : l'enseignement privatisé, mutation
- p 3 : rubrique femmes
- p 4 : ECLAIR, agenda

L'Union syndicale Solidaires prend l'initiative et engage ses moyens militants pour sa réussite, mais nous ne sommes pas propriétaires de cette manifestation ! Nous la réussirons avec des équipes militantes d'autres syndicats, avec les associations de chômeurs/ses, avec les salarié-es en lutte dans diverses entreprises...

Élections présidentielles ou pas : pour l'emploi et contre les licenciements et suppressions de postes, il y a urgence et c'est par les luttes sociales que nous gagnerons !

Plus de 5 millions de chômeuses et de chômeurs, plus de 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté

Et les "plans sociaux" s'accumulent,

Et les suppressions d'emplois publics se multiplient,

Et le chômage partiel, le temps partiel imposé, les emplois précaires sont présentés comme les seules solutions.

TOUTES ET TOUS À PARIS

Bus gratuits au : 03 20 48 64 37 (Lille) ou 03 21 48 59 62 (Arras)

Bulletin d'information
du syndicat SUD Education
Nord/Pas-de-Calais
84 rue de Cambrai 59000 Lille
tél/fax 03-20-55-99-29
sudeduc5962@wanadoo.fr
sudeduc5962.lautre.net

Directeur de la publication:

Guy Lesniewski

Imprimé par nos soins

N°CPPAP : 0215S06842

ISSN : 1767-9184

Mensuel : n° 102

mars 12

prix 1 €

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ, VOILÀ L'ENNEMI !

Notre hiérarchie aime le privé : l'Académie de Lille se détache par l'importance de l'enseignement privé avec près de 185 000 élèves (sur un total de 830 000). Cette importance s'explique pour des raisons historiques, mais elle est aussi en lien avec les choix politiques du rectorat et du ministère. Ainsi, l'arrêt de la scolarisation dès 2 ans a favorisé les écoles privées qui ont su s'organiser pour récupérer ce marché leur permettant d'attirer des familles qui y laisseront leurs enfants pendant tout leur cursus en primaire. À cela s'ajoutent les dotations insuffisantes pour l'enseignement prioritaire et pour l'enseignement public en général. Les familles adoptent des stratégies d'évitement, rendues possibles par la réforme de la carte scolaire, et sont parfois confrontées à l'absence de leur souhait de formation dans l'enseignement public. On renforce ainsi volontairement l'enseignement privé et le coût de l'école devient alors un bon moyen d'organiser la ségrégation sociale.

Une concurrence faussée : à tous les niveaux, la concurrence du privé est mise en avant afin de justifier qu'on réalise des « projets », qu'on communique sur notre établissement pour dire combien il est formidable ou qu'on change nos statuts, trop protecteurs. La mise en place des ECLAIR dans l'enseignement prioritaire repose par exemple sur ce principe : le recrutement devient local, on instaure une pseudo-hiérarchie avec la fonction de « préfet des études », à l'instar de ce qui se fait dans l'enseignement privé. Le personnel est vu comme responsable de la réussite ou de l'échec des élèves sans que soient pris en compte d'autres facteurs, sociologiques comme psychologiques. On fait semblant de ne pas savoir que les dés sont pipés...

L'enseignement professionnel en première ligne : enfin, le rectorat de Lille a été audacieux cette année en sous-estimant volontairement le nombre d'élèves des filières professionnelles : ainsi, les milliers d'élèves qui ne seront pas affecté-es en juin se verront proposer non plus des formations en établissement public, mais, pour la plupart, des formations en alternance proposées par des boîtes privées, où les patrons sont tout puissants. Entre cette solution et le redoublement, les familles ont-elles vraiment le choix ?

Face à cette privatisation rampante de l'enseignement, continuons à refuser la mise en concurrence des personnels et des établissements, et rappelons clairement notre revendication pour la disparition de l'enseignement privé, confessionnel ou non.



MOBILITÉ, VOUS AVEZ DIT MOBILITÉ ?

« Réussir sa mobilité », voilà le beau titre trouvé par l'administration pour le mouvement intra-académique des personnels. Mais pour nombre de personnels (enseignant-es du second degré, du premier degré, administratifs, etc.) cette mobilité est plus que forcée ; entre les suppressions de postes, de classes, les postes de stagiaires bloqués, les postes spécifiques (comme les postes ECLAIR) dont le développement fait partie de la politique académique, la fusion d'établissements, les postes partagés en dehors de toute légalité etc. c'est un parcours de combattant-es que vont devoir entamer les personnels dont les postes sont supprimés, bien sûr, mais aussi celles et ceux qui voudraient muter volontairement (mouvement bloqué dans certaines disciplines, peur de voir son poste supprimé l'année d'après, etc.)

Pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, le calendrier est avancé et c'est du 19 mars au 02 avril que les demandes doivent s'effectuer.

Même si SUD éducation 59/62 n'est pas un syndicat de service, nous disposons d'élus dans les corps des certifié-es et des COP et nous pouvons donc conseiller et suivre des dossiers pour défendre les conditions de travail et d'exercice ; n'hésitez pas à nous contacter. Nous rappelons aussi que les élu-es, quel que soit le corps, sont des représentant-es des personnels et non de leur organisation syndicale ; aucune obligation d'être syndiqué dans la même « boutique » ni d'être syndiqué du tout.

Par contre s'engager dans les luttes locales et globales, adhérer, participer à la vie et au développement de SUD éducation 59/62, peut et doit permettre de ne pas renouveler de telles conditions de mobilité forcée.

DU CÔTÉ DES FEMMES* : À BAS LA REPRODUCTION SEXISTE À L'ÉCOLE !

Début février, la commission femmes de SUD éducation 59/62 proposait une formation intitulée *De quel genre es-tu ? Ce stage avait pour but de nous interroger sur la reproduction sexiste à l'école et d'envisager des modes d'action possibles contre celle-ci. Plusieurs intervenantes se sont succédées et le constat est édifiant : l'école est toujours partie prenante d'une reproduction sociale sexuée en dépit de beaux discours égalitaires. Nous aborderons dans cet article les thèmes de la première journée à savoir l'éducation sexuelle à l'école et l'analyse des manuels scolaires. La deuxième journée sera relatée ultérieurement.*

Quand le planning familial intervient dans les établissements, il s'agit de séances équilibrées entre temps mixtes et non-mixtes où les élèves peuvent aborder librement et de manière anonyme les questions qu'ils et elles se posent. C'est l'occasion pour les intervenantes de débiter les phénomènes sexistes et de faire un travail sur le choix. Il faut savoir que dans les textes il y a obligation pour tout-e élève d'avoir 3 séances d'information à la vie sexuelle et affective par an et par année d'âge de la maternelle à l'université (on en est loin dans les faits.) Aujourd'hui, devant une nouvelle baisse drastique des moyens alloués, l'idée est que dans chaque établissement il y ait du personnel formé qui joue un rôle de relais. C'est dans cette optique qu'a été créé le module PAVAS dans le PAF.

Ces interventions en milieu scolaire s'inscrivent depuis 2008 dans une mission de santé publique de lutte contre le suicide des adolescent-es. Beaucoup de ces derniers ont pour origine la difficulté à pouvoir assumer son identité sexuelle. Ainsi Aurore Le Mat, doctorante en sciences politiques sur le thème de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire et de la construction sociale à l'école a montré qu'institutionnellement la lutte contre le sexisme et l'homophobie est quasi-inexistante. Et non seulement l'hétérosexualité continue d'être présentée comme le référent (dans toutes les histoires en primaire par exemple) mais il y a un véritable refus d'intégrer l'homosexualité comme un modèle possible. Le film *Le Baiser de la Lune* créé pour les élèves de CM1 et CM2, qui relatait une histoire d'amour entre deux poissons mâles a été interdit. Nos élèves qui consomment les dessins animés de Disney sont abreuvés de chansons sexistes (ex : Pocahontas). Il est toujours possible d'utiliser ces dessins animés pour faire repérer les clichés sexistes. Il faut développer la mise à disposition d'ouvrages présentant des relations homosexuelles (mangas notamment) et surtout que les personnels se forment à un langage qui ne transmette pas les normes hétérosexuelles mais laisse la possibilité du choix (mots épiciens entre autres) si on veut que les choses changent.

Cette notion de reproduction sociale sexuée et normée a été développée plus avant par la sociologue Sylvie Cromer. À travers la présentation des résultats de son étude sur la représentation des filles et des garçons dans les manuels scolaires **, voici quelques données édifiantes :

- Seulement 39 % des personnages sont féminins, il n'y a donc pas de parité numérique, les femmes sont d'emblée considérées comme une minorité de l'humanité ;

- Les garçons ne sont pas dotés d'attributs spécifiques alors que les filles sont identifiées comme telles par leur coiffure et le port de la jupe. Le message est simple : la femme est une déclinaison de l'homme. Elle n'a pas vocation à montrer l'universel mais est un cas particulier de l'humanité ;

- Dans 80 % des relations mises en scène il y a un garçon en groupe, avec une autre génération, avec ses pairs : on lui dit par là qu'il est au centre ;

- Dans 50 % des relations mises en scène seulement se trouve une fille. Elle est quasiment toujours en interaction avec un garçon. Il n'y a pas de filles avec leurs pairs, donc pas d'entre-soi féminin. Dans les histoires pour enfants, ce n'est guère mieux : pour accéder au rôle d'héroïne, une fille se doit d'être la soeur jumelle ou la cadette.

Ces images construisent les enfants selon un système genré. Elles transmettent des valeurs légitimées par les I.P.R. Et surtout, elles renforcent les inégalités de notre société. Il faut donc redoubler d'énergie pour lutter contre en analysant tout d'abord nos pratiques pédagogiques, faire des retours aux éditeurs/trices, produire des manuels où on revisite ces représentations, mettre les élèves en situation de les critiquer. Le genre étant culturel il faut s'appuyer sur les autres cultures pour renverser les images.



* en référence à l'excellent *Du côté des petites filles*, publié en 1973 par la pédagogue féministe italienne Elena Gianini Belotti.

** Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires ? de Sylvie Cromer et Carole Brugeilles, UNESCO 2008. On peut également lire des articles de Sylvie Cromer dans *Les Cahiers du genre du CAIRN*, accessibles gratuitement en ligne.

DES FAMILLES À JETER ET UNE HIÉRARCHIE ECLAIR-ÉE ?

Description du collège Langevin de Boulogne-sur-mer, de ses usager-es et de ses personnels trouvée dans une fiche de poste ECLAIR en mathématiques :

« Collège de quartier, dont les familles sont à près de 83 % de PCS défavorisées, frappées par le chômage, peu capables de suivre l'éducation de leur(s) enfant(s). Carence éducative, culturelle, laxisme, elles ne véhiculent pas les valeurs de respect du travail, de l'effort et couvrent souvent les absences ou les incivilités de leurs enfants. Les résultats des élèves sont souvent faibles et l'orientation manque d'ambition. Les parents ne voient souvent pas l'intérêt de travailler à l'école et de s'engager dans des études. L'équipe éducative est soudée, stable, soucieuse de la réussite de chaque élève, ne lâchant rien, très motivée et solidaire dès qu'un des membres paraît découragé. »

Bien sûr on nous dit que c'est maladroit, que l'administration s'excuse, que c'est la faute isolée d'une cheffe d'établissement, que la fiche de poste aurait dû être relue et corrigée. Mais pour SUD éducation 59/62, qui a dénoncé dès le début le dispositif ECLAIR (pour plus de détails sur ce dispositif, voir notre site), cette fiche de poste est révélatrice des modifications substantielles du service public d'éducation imposées par des politiques destructrices, dérive managériale conjuguée à une autonomie délétère, mépris social et morgue sociale : voilà à quoi on arrive lorsqu'on oublie l'esprit du service public et qu'on « pilote » la politique éducative via des « managers » pour lequel-les il faut être un « winner », tous les autres étant des « losers ». Cette fiche de poste méprise les parents des milieux populaires (quelle idée de faire des enfants quand on est pauvre !) et considère les personnels comme des cowboys de l'éducation dans une réserve d'indiens !

Pour SUD éducation 59/62, les parents ne sont pas responsables des conditions sociales dans lesquelles ils sont plongés à cause d'un capitalisme confiscatoire de richesses et d'une politique anti-sociale qui stigmatise les classes « dangereuses » appliquée depuis des dizaines d'années. En revanche SUD éducation 59/62 ne peut qu'appeler à la lutte pour une transformation sociale où le progrès humain et l'émancipation de chacun-e doivent être un moteur de l'espoir d'un bonheur pour toutes et tous.



AGENDA

- **21-22-23/03** : Congrès académique de SUD éducation à Belle-et-Houllefort
- **24/03** : manifestation nationale à Paris pour l'emploi, 13h30 place de la Bourse
- **01/04** : projection du documentaire *Femmes en filigrane* de Marjorie Déjardin à 18h au cinéma l'Univers, 16 rue Danton à Lille organisée par la commission femmes de SUD éducation

Rappel : tous les mercredis à 18h30 manifestation place de la République à Lille en soutien aux sans-papiers.

ADHÉRER À SUD éducation

Pour plus d'informations,

Contactez-nous :

tel/fax : 03 20 55 99 29

portable : 06 73 35 87 67

mel : sudeduc5962@wanadoo.fr

site : sudeduc5962.lautre.net

**Pour un syndicalisme de lutte,
intercatégoriel,
démocratique, antihierarchique.**